



Année scolaire 2023/ 2024

Division des maîtres du privé et des contractuels
AESH (DIMAC)

**Demande d'admission à la retraite (liquidation)
Année scolaire 2023/2024**

La demande doit être transmise à la DIMAC accompagnée de :

- un relevé de carrière établi par la CARSAT.
- une photocopie du livret de famille.
- un relevé d'identité bancaire.

Je soussigné(e),

Nom d'usage :

Nom patronymique :

Prénom :

Date de naissance :/...../19.....

Etablissement et commune d'affectation :

Département :

Grade (instituteur, professeur des écoles) :

Sollicite mon admission à la retraite à compter du :

Cocher ci-dessous la case correspondant à votre situation :

Je relèverai du régime général de sécurité sociale et serai pris(e) en charge par la CARSAT. Je demande que me soit adressé un dossier de liquidation de retraite additionnelle.

Je relèverai du RETREP¹ et je demande que me soit adressé un dossier de « demande d'avantages temporaires de retraite » et de liquidation de retraite additionnelle.

Vu, le chef d'établissement

Visa :

Fait à :

Date :

Signature du demandeur :

¹ Exclusivement pour les maîtres qui ne remplissent pas les conditions d'âge et de trimestres pour bénéficier d'une retraite à taux plein auprès de la sécurité sociale. A ne pas confondre avec le dossier d'évaluation des droits qui doit faire l'objet d'une demande formulée sur l'imprimé prévu à cet effet et adressé à mes services au moins 18 mois avant la date de départ envisagée.